Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260421-2026_04_03-DE

Commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 21 avril 2026

De la commune de **SAINT NICOLAS DU TERTRE**

Séance du 21 avril 2026

Nombre de conseillers

- en exercice	11
- présents	10
- votants	10
- absents	1
- exclus	0
-pouvoir	1

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT NICOLAS DU TERTRE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de M. LE GOUÉ Mickaël, Maire.

Présents :
BEAUDOUX Edith, BLOYET Anita, CHAUVEL Manuel (arrivé à 19h15), DANION Jérôme, DEVAL Caroline, DINOT Pascal, DUBOIS Florent, LE GOUÉ Mickaël, RENAULT Cédric, ROBIN RAYNARD Stéphanie.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. ROUSSEAU Hervé a donné procuration à BEAUDOUX Edith.

Date de convocation :
14.04.2026

Mme ROBIN RAYNARD Stéphanie *est nommée secrétaire de séance.*

Date d'affichage :
29.04.2026

Délibération n°2026-04-03

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE ET DES RÉFÉRENTS AUPRÈS DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite du renouvellement général des conseils municipaux lors du scrutin du 15 mars, il convient de désigner les délégués de la commune appelés à siéger au sein de divers organismes extérieurs et de nommer les élus référents pour les missions thématiques.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-33 ;
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'assurer la représentation de la commune dans les instances de coopération et de désigner les interlocuteurs privilégiés pour les services de l'État et les partenaires institutionnels ;

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder aux désignations selon les modalités suivantes :

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE de désigner :

1. Mission Locale de Ploërmel
   Monsieur le Maire est membre de droit.
   Délégué(e) élu(e) supplémentaire : Edith BEAUDOUX

2. Élu Référent Sécurité Routière (Relais ERSR)
   Délégué(e) titulaire : PASCAL DINOT
   Délégué(e) suppléant(e) : Caroline DEVAL

3. CNAS (Comité National d'Action Sociale)
   Délégué(e) élu(e) : Edith Beaudoux
   Déléguée agent : Pascale GUILLO

4. PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial)
   Élu(e) référent(e) : Manuel CHAUVEL

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215602301-20260421-2026_04_03-DE

5. Morbihan Énergies
   Délégués titulaires : DUBOIS Florent, Cédric RENAULT

6. Correspondant Défense
   Désigné : Pascal DINOT

7. Référent Accessibilité
   Désigné : Manuel CHAUVEL

8. Référent Formation
   Désigné : Mickaël LE GOUÉ

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de notifier ces désignations aux organismes concernés et d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Le Maire,
M. LE GOUÉ